



maladie professionnelle RECONNUE

Par **cann**, le **19/06/2009** à **08:45**

j'ai une maladie professionnelle reconnu par trois docteurs.'médecin de famille et 2 spécialistes Je suis en arrêT de travail depuis 6 mois pour cette raison. j'ai demandé a mon organisme de prêts de prendre en charge les remboursements de prêts de ma maison comme stipulé dans le contrat.

L'organisme de prêts m'a fait passer une visite médicale avec un docteur de son choix, la réponse suite à cette visite est;, « contrôle médical de l'assureur ».et aucune raison n'est indiquée.

Que dois je faire?

Je vous remercie de prendre en charge ma demande et vous prie d'agrèer mes meilleures salutations.

M CANN

Par **cann**, le **26/08/2009** à **21:24**

Bonjour

Merci pour votre réponse,

c'est bien le médecin de la CRAM qui a décidé de la maladie professionnelle et pourtant la banque refuse toujours de prendre en charge les mensualités du prêt.Que peut on faire?

Je vous remercie par avance pour votre réponse

Merci